



REÇU 9 DEC. 1994

Copie pour l'information

préfecture
Savoie

direction départementale de l'agriculture et du forêt

service
notre référence
votre référence
dossier suivi par
son téléphone

Équipement et Développement Rural
CT/MO

C. TRACOL
79.69.93.22.

Monsieur le Président
du Syndicat Intercommunal
de l'EDIOULAZ

Chambéry, le

08 décembre 1994

Mairie
73300 VILLAREMBERT

objet

Déchetterie -

Monsieur le Président,

83, avenue de Lyon
73018 Chambéry cedex
Standard 79 69 93 00
Téléfax, fax 79 69 93 70

Je reçois ce jour le plan topographique concernant la situation actuelle du terrain des Teppes, pressenti pour recevoir la déchetterie.

Ce plan fait apparaître que la limite communale traverse le secteur à peu près au milieu, laissant sur Fontcouverte un espace qui permettrait difficilement de concilier les usages actuels (réservoir, zone d'emprunt de matériau) et l'implantation d'une déchetterie.

Il me semble donc nécessaire, soit d'entreprendre une démarche d'acquisition foncière de la commune de Saint-Pancrace, soit de continuer la recherche d'autres sites potentiels -si possible plus en aval- pour la déchetterie.

Je vous remercie de me tenir rapidement informé des suites à donner, notamment par rapport à l'intervention du cabinet Jamier Vial, géotechnicien, qu'il conviendrait de programmer "avant la neige".

Je vous à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Christian TRACOL
Ingénieur des Travaux Ruraux

Tracol